ALL OUT ULTRA 4 EN 1

1. IDENTIFICATION

Nom du produit : ALL OUT ULTRA 4 EN 1

Code du produit : 30-07088

Autres moyens d'identification : Non disponible.

Fournisseur : Sani-Marc Inc.
42 rue de l'Artisan
Victoriaville, Qc
G6P 7E3
1-819-758-1541

Manufacturier : Sani-Marc Inc.
42 rue de l'Artisan
Victoriaville, Qc
G6P 7E3
1-819-758-1541

Utilisations identifiées : Produits de consommation: Produit pour le traitement d'eau de piscine ou spa
Cette fiche signalétique est fournie à titre informatif seulement. Ce produit n'est pas règlementé par le SIMDUT. Ce produit est règlementé par le RPCCC.

Utilisations non recommandées : Pour utilisation dans les piscines et les spas.

Date d'édition (AAAA-MM-JJ) : 2019-11-29

En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.

Classification du produit : **Non classé.**

Mention d'avertissement : **Pas de mention de danger.**

Mentions de danger : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

Généralités : Lire l'étiquette avant utilisation. Garder hors de la portée des enfants.

Prévention : Aucune mesure spécifique requise. Consulter la Section 8 pour plus d'information.

Intervention : Aucune mesure spéciale requise Consulter la section 4 pour plus d'information.

Stockage : Aucune mesure spécifique nécessaire. Consulter la section 7 pour des renseignements supplémentaires sur le stockage et la manutention.

Élimination : Aucune mesure spécifique nécessaire. Voir la section 13 sur l'élimination des déchets.

Éléments d'une étiquette complémentaire : Aucune information additionnelle.

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Nom	Numéro CAS	% (p/p)
Aucun ingrédient dangereux		

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Contact avec la peau	En cas d'irritation, rincer avec de l'eau. Obtenir de l'aide médicale si l'irritation persiste.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les yeux	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec la peau	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
Inhalation	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
Note au médecin traitant	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Agents extincteurs inappropriés	Aucun connu.
Dangers spécifiques du produit	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
Produit de décomposition thermique dangereux	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone
Mesures spéciales de lutte contre l'incendie	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de déversement si nécessaire.
Protection individuelle	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Méthode de nettoyage	Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Rinçer à l'eau pour le nettoyage final.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention	Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
Entreposage et Incompatibilité	Entreposer conformément à la réglementation locale. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Acetic acid	**CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009).** 8 hrs OEL: 10 ppm 8 heures. 8 hrs OEL: 25 mg/m³ 8 heures. 15 min OEL: 37 mg/m³ 15 minutes. 15 min OEL: 15 ppm 15 minutes. **CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017).** TWA: 10 ppm 8 heures. STEL: 15 ppm 15 minutes. **CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015).** TWA: 10 ppm 8 heures. STEL: 15 ppm 15 minutes. **CA Québec Provincial (Canada, 1/2014).** VEMP: 10 ppm 8 heures. VEMP: 25 mg/m³ 8 heures. VECD: 15 ppm 15 minutes. VECD: 37 mg/m³ 15 minutes. **CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013).** STEL: 15 ppm 15 minutes. TWA: 10 ppm 8 heures.

Contrôles d'ingénierie appropriés Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du travailleur aux contaminants en suspension dans l'air pouvant provenir de l'utilisation de ce produit.

Mesures de protection individuelle

Protection oculaire/faciale Les expositions intenses ou prolongées peuvent nécéssiter le port de lunettes de sécurité. Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

Mains et Protection du corps Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide. [Liquide brouillé.]	**pH**	4.5	**Point d'éclair**	[Le produit n'entretient pas une combustion.]
Couleur	Vert.	**Densité relative**	1	**Point de fusion**	Non disponible.
Odeur	Caractéristique.	**Viscosité**	Non disponible.	**Point d'ébullition**	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.	**Tension de vapeur**	Non disponible.	**Point d'inflammation** :	Non disponible.
Solubilité dans l'eau :	Non disponible.	**Densité de vapeur** :	Non disponible.	**Taux d'évaporation** :	Non disponible.

Température de décomposition : Non disponible.

Température d'auto-inflammation : Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible.

Inflammabilité (solides et gaz) : Non disponible.

Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non disponible.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.

Stabilité chimique Le produit est stable.

Matériaux incompatibles Aucune donnée spécifique.

Conditions à éviter Aucune donnée spécifique.

Risque de réactions dangereuses Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Produits de décomposition dangereux Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition Non disponible.

	Effets aigus potentiels sur la santé	Symptômes
Contact avec les yeux	Aucun effet important ou danger critique connu.	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
Contact avec la peau	Aucun effet important ou danger critique connu.	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
Ingestion	Aucun effet important ou danger critique connu.	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
Inhalation	Aucun effet important ou danger critique connu.	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.

Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Acetic acid	CL50 Inhalation Vapeur DL50 Cutané DL50 Orale	Rat Lapin Rat	11000 mg/m³ 1060 mg/kg 3310 mg/kg	4 heures - -

Renseignements sur les effets toxicologiques

Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Sensibilisation Non disponible.

Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Acetic acid	Aiguë CE50 73400 µg/l Eau douce Aiguë CE50 65000 µg/l Eau douce Aiguë CL50 32 mg/l Eau de mer Aiguë CL50 75000 µg/l Eau douce	Algues - Navicula seminulum Daphnie - Daphnia magna - Néonate Crustacés - Artemia salina Poisson - Lepomis macrochirus	96 heures 48 heures 48 heures 96 heures

Persistance et dégradation : Inconnu **Potentiel de bioaccumulation** : Inconnu **Mobilité dans le sol** : Inconnu **Autres effets nocifs** : Inconnu

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-	

-

Autres informations Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

INRP canadien	Aucun des composants n'est répertorié.
Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)	Aucun des composants n'est répertorié.
Inventaire du Canada	Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Listes internationales

États-Unis Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Danger sur la santé	0
Risque d'incendie	0
Réactivité	0
Protection personelle	

Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM-JJ) : 2019-11-29

Élaborée par : **Département des affaires règlementaires**

Sani-Marc Inc.
42 rue de l'Artisan
Victoriaville, Qc
G6P 7E3
1-819-758-1541

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.